

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article4170>

Le terroriste présumé qui gêne Washington

- Terrorisme - International -



Date de mise en ligne : dimanche 15 avril 2007

Spyworld Actu

En remettant en liberté Luis Posada Carriles, la justice américaine s'est attiré les foudres de Cuba et du Venezuela.

DEUX ANS après sa détention aux États-Unis, le cas de Luis Posada Carriles revient empoisonner l'Administration américaine. Une juge fédérale du Texas a ordonné lundi la mise en liberté conditionnelle de l'ex-agent de la CIA, célèbre pour avoir consacré l'essentiel de sa vie à tenter d'éliminer le président cubain Fidel Castro.

La juge Kathleen Cardone estime que le détenu, âgé de 79 ans, ne présente aucun danger, et qu'il peut attendre chez lui, à Miami, le début de son jugement, prévu le 11 mai. Formellement, Posada Carriles est inculpé de fausses déclarations dans une demande de naturalisation, déposée en 2005, quelques mois après son arrestation. La justice américaine lui reproche d'être entré illégalement aux États-Unis et d'avoir menti sur le trajet effectué. Elle n'a pas pris en considération les charges qui pèsent sur lui au Venezuela et à Cuba, deux pays ayant demandé son extradition.

La Havane l'accuse d'avoir organisé l'explosion de plusieurs bombes dans des hôtels de l'île en 1997, provoquant la mort d'un touriste italien. Caracas, de son côté, veut le juger pour sa participation supposée à un attentat contre un avion de la Cubana de Aviacion, qui avait fait 73 morts en 1976. La communauté des Cubains anticastristes de Miami s'est organisée pour payer la caution de 350 000 dollars fixée par la juge. Pour les plus radicaux des exilés, Posada Carriles est un héros, justement parce qu'il serait à l'origine d'attentats contre le régime de Fidel Castro. Une de ses supporteurs, Judith Garcia Prado, a mis à disposition de la justice un immeuble de 1,5 million de dollars, en guise de caution. Le gouvernement de George Bush tente encore de le maintenir en détention sous prétexte qu'un arrêté de conduite à la frontière lui en donne le droit. Mais ce recours pourrait être rapidement épuisé.

Parodie judiciaire

En novembre, un juge fédéral a rappelé à l'Administration que la loi américaine interdisait de garder un étranger plus de six mois derrière les barreaux avant de le juger ou de l'expulser. Or, Washington refuse de le renvoyer à Cuba ou au Venezuela, les deux pays dont il est citoyen, estimant que sa vie serait en péril. Et aucun autre pays n'a accepté, jusqu'à aujourd'hui, de l'accueillir.

En refusant de considérer Posada Carriles comme l'auteur d'attentats criminels, l'Administration américaine s'est enfermée dans son propre piège. Elle est contrainte d'épuiser tous les re-cours d'une parodie judiciaire, en tenant un double discours sur le terrorisme. Elle a fourni ainsi un sujet de choix pour un nouvel éditorial de Fidel Castro.

En convalescence depuis son opération de juillet 2006, le Lider Maximo a pris l'habitude, depuis deux semaines, de manifester son retour en politique via de longs articles dans la presse officielle. Hier, le quotidien Granma publiait ainsi des « réflexions du Comandante », accusant George Bush d'être à l'origine de la « brutale libération du monstre ». Le président vénézuélien Hugo Chavez ne devrait pas tarder à sauter sur cette occasion de dénoncer une nouvelle fois l'« impérialisme » des États-Unis.



Luis Posada Carriles. Une juge fédérale du Texas a ordonné lundi la mise en liberté conditionnelle de l'ex-agent de la CIA, célèbre pour avoir consacré l'essentiel de sa vie à tenter d'éliminer le président cubain Fidel Castro. - Joshua Allen/AP.

Post-scriptum :

<http://www.lefigaro.fr/internationa...>